



FONDATION
FRANÇOIS SCHNEIDER

BOURSES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

La Fondation François Schneider a pour vocation d'attribuer des bourses à des bacheliers particulièrement motivés et rencontrant de sérieuses difficultés matérielles pour poursuivre leurs études supérieures.

Les bénéficiaires des bourses de la Fondation sont des élèves inscrits en terminale – lycée d'enseignement général, technique ou professionnel dans le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et l'Yonne – souhaitant poursuivre leurs études quelle que soit la filière choisie, la condition requise à l'obtention d'une bourse étant en tout état de cause, la réussite aux épreuves du baccalauréat.

Le choix des bénéficiaires se fait sur présentation de dossiers individuels.

Pour plus de renseignements : fondationfrancoisschneider.org et auprès du secrétariat de votre établissement.

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 10 août 2005

